

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Choix constructifs à qualité environnementale

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Matériaux fonctionnels, stockage de l'énergie, technologies et sciences pour l'ingénieur

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne (UPJV)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Créée en 2004, la licence professionnelle (LP) *Choix constructifs à qualité environnementale* est à l'origine la seule du domaine de la construction en région Picardie. Son objectif est de former des professionnels capables de coordonner une démarche de maîtrise énergétique et environnementale des bâtiments en vue de valider des choix constructifs. Les métiers visés recouvrent toutes les phases de la conception, de la construction et de l'exploitation des bâtiments. La formation se déroule à l'IUT (Institut universitaire de technologie) d'Amiens, département Génie civil-construction durable (GCCD). Elle est ouverte selon les deux modalités, classique avec stage ou en apprentissage sans séparation de parcours, la différenciation se faisant en projet et en stage.

Analyse

Objectifs
La LP s'inscrit dans le domaine du BTP (bâtiment et travaux publics) et de la construction durable. Son objectif est de former des professionnels capables de coordonner une démarche de maîtrise énergétique et environnementale des bâtiments en vue de valider des choix constructifs. Les métiers visés recouvrent toutes les phases de la conception, de la construction et de l'exploitation des bâtiments en se focalisant sur l'enveloppe du bâtiment. C'est sur ce point que la demande du monde professionnel est la plus forte, tant au niveau local que national. Le contenu de la formation est en adéquation avec les objectifs visés.
Organisation
La formation est ouverte à la formation initiale, avec ou sans alternance, et en formation continue. Elle mélange dans une même promotion des étudiants en formation initiale et des alternants (apprentissage ou contrat de professionnalisation) dans une proportion moyenne de 50/50. La formation théorique est acquise pour tous au cours des 19 premières semaines. Le rythme d'alternance n'est donc pas une réelle alternance, mais suit plutôt le rythme d'une formation initiale plus stage. Seule l'unité d'enseignement (UE) de projet tuteuré diffère selon les statuts, les étudiants en alternance le pratiquant individuellement sur un sujet proposé par leur entreprise. Le cadre réglementaire des LP exigeant une séparation du stage et du projet tuteuré, cette organisation interroge sur le maintien de ce double système.

Positionnement dans l'environnement
L'environnement est celui de l'IUT d'Amiens département GCCD et de l'ensemble des Sections de Techniciens Supérieurs (STS) spécialité BTP de la région. La LP bénéficie du soutien de la fédération régionale du bâtiment, de l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) délégation régionale, de l'ordre des architectes, de l'association Qualitel (qualité logement). Elle a également le soutien du pôle de compétitivité Industries agro ressources. En partenariat avec le Laboratoire des technologies innovantes (LTI), elle bénéficie de plateformes technologiques « enveloppe » et « éclairage » cofinancées par la région Picardie. Seule formation au nord de Paris en 2004, l'offre est maintenant plus abondante, avec 5 LP dans la nouvelle région Hauts-de-France sur des thématiques similaires, sans pour autant générer des difficultés de recrutement. Il y a en particulier des liens étroits avec la LP <i>Génie climatique énergie</i>, spécialité <i>Energie renouvelable efficacité énergétique</i> localisée dans le même IUT et recrutant également sur le département GCCD, et des contacts avec les trois LP des Hauts-de-France à Béthune et Calais traitant du sujet de la performance des bâtiments.
Equipe pédagogique
La formation s'appuie sur trois axes : remise à niveau et habitat neuf traditionnel, écoconstruction, réhabilitation, qui structurent les enseignements et orientent dans le choix du stage. Les enseignants permanents sont enseignants-chercheurs (7 dont 2 professeurs des universités) et professeurs agrégés, PRAG (2) ou professeurs certifiés, PRCE (2) de l'IUT. Un PAST (enseignant-chercheur associé ou invité) architecte intervient également pour 29 heures. La formation est coordonnée par un PRAG. Les stages sont suivis par un MCF (maître de conférences). Les vacataires professionnels représentent l'ensemble des palettes des métiers et assurent 45 % des enseignements. Il y a donc une proportion équilibrée d'enseignants permanents et d'intervenants professionnels. Comme leur nombre est d'une quinzaine et le nombre d'heures réalisées par chacun d'eux variant de quelques heures à une cinquantaine, ceci est un point fort en termes de couverture professionnelle de la formation. Mais cela implique une coordination pédagogique importante, qui n'est pas détaillée dans le dossier. Il y a deux conseils bilans à l'issue des jurys de fin de semestre et un conseil de perfectionnement par an.
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
Les effectifs tournent entre 20 et 25 étudiants, ce qui montre une attractivité de la formation qui se maintient à un niveau satisfaisant. Le dossier ne précise pas le nombre de candidatures. La proportion d'alternants pour une petite moitié de l'effectif semble être un choix en vue de consolider les liens avec le monde professionnel qui est demandeur de cette formule. Les étudiants en provenance de deuxième année de licence (L2) sont très marginaux (un tous les deux ans). La proportion de titulaires de DUT ((Diplôme universitaire de technologie)/BTS (Brevet de technicien supérieur) est de 2 pour 1, ce qui est remarquable par rapport à d'autres LP du même secteur accueillant généralement plus de BTS (souvent dans la proportion inverse de 2 pour 1). On constate peu ou pas d'accueil de salariés en formation continue sur les dernières années et aucune VAE (validation des acquis de l'expérience), ce qui peut s'expliquer par le développement récent de ce secteur professionnel. Le taux de réussite est proche de 100 %. Le taux de poursuite d'études en master sur le même champ professionnel dans d'autres universités reste limité, inférieur à 20 % selon les enquêtes internes. L'influence de l'alternance sur l'insertion professionnelle ne semble pas être avérée. Les débouchés sont satisfaisants, avec près des trois quarts des diplômés en emploi l'année suivante. Ces chiffres sont issus d'enquêtes internes qui présentent un bon taux de réponses supérieur à 80 %. Le taux de réponse aux enquêtes du bureau de l'information, de l'orientation et de l'insertion professionnelle (BIOIP) est de l'ordre de 60 %. L'insertion professionnelle se fait principalement dans des entreprises privées selon les enquêtes BIOIP (plus de 80 %), mais le dossier ne fournit pas suffisamment d'informations.
Place de la recherche
La recherche occupe une place importante dans la formation en facilitant l'intégration des évolutions technologiques. Ceci est une originalité à signaler. Le LTI de l'UPJV apporte des connaissances dans l'intégration des matériaux biosourcés et la qualité de l'air intérieur, axes soutenus par un centre d'expertise régional et ATMO (fédération des associations de surveillance de la qualité de l'air). Le LTI participe également à l'encadrement de projets tuteurés.

Place de la professionnalisation
La place de la professionnalisation est principalement représentée par l'intégration d'une période importante en entreprise sous forme de stage (dans le cas de l'apprentissage, le stage correspond au moment de l'alternance), de projets issus des acteurs économiques et professionnels, et de la part importante des enseignements et intervenants professionnels. Cette vision globalement de qualité n'est pas confortée par le dossier, qui manque de précisions sur l'approche compétence et les activités professionnelles visées, ainsi que sur l'accompagnement spécifique du projet professionnel. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) sur ce point est pauvre, sans précisions sur les codes ROME (répertoire opérationnel des métiers et des emplois).
Place des projets et des stages
Pendant la période de formation, trois projets sont réalisés, le premier individuellement, les deux autres par un groupe mixant des étudiants en alternance ou non. Le projet tuteuré est différent selon les modalités d'enseignement, les étudiants en alternance le réalisant au sein de leur entreprise. Par conséquent il n'est pas clairement différencié de leur travail en entreprise et n'est pas l'occasion d'un travail en équipe, ce qui est dommageable. Les stages ont une durée de 14 semaines. Pour les étudiants en alternance, il approfondit l'insertion dans l'entreprise à la suite du projet. Pour les autres étudiants, la recherche de stage se fait individuellement et d'après le dossier, elle ne semble pas poser de problèmes puisque chaque année de nombreuses offres ne seraient pas pourvues (ce qui est contredit par le fait que des abandons sont signalés par défaut de lieu de stage). Ils sont suivis par un coordonnateur, mais il est dommage qu'ils ne bénéficient pas de visite pendant leur stage. L'évaluation se fait par un binôme enseignant-professionnel pour le rapport et pour la soutenance.
Place de l'international
L'ouverture à l'international n'est pas recherchée, ce qui est dommage dans un contexte européen très impliqué dans ce domaine. On peut simplement noter une ouverture vers les pratiques réglementaires et professionnelles étrangères, et la place occupée par l'enseignement de l'anglais.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
L'origine des étudiants n'est pas très diversifiée. Pour la majorité (de 50 à 70 %), ils sont issus du DUT <i>Génie civil</i> local. Pour les BTS, le recrutement se fait essentiellement sur le bassin Hauts-de-France, avec quelques étudiants normands et d'Ile-de-France. Pour les L2, un entretien et une analyse des prérequis sont menés, ce qui limite fortement l'intégration des étudiants qui en sont issus. L'accueil d'adultes en reprise d'études n'est pas significatif (au mieux un par an), bien qu'un module de mise à niveau soit proposé en début d'année. Le dossier manque de précision sur le mode d'information et de communication sur la LP.
Modalités d'enseignement et place du numérique
Pendant la période en formation les étudiants apprennent à manipuler des outils numériques professionnels en conception des bâtiments, en dessin assisté par ordinateur, en bureautique, et s'initient à la gestion technique des bâtiments et au « bâtiment intelligent ». Mais il n'est pas fait état d'utilisation du numérique (technologies de l'information et de la communication, plateforme documentaire) dans la pédagogie. Cela doit être un oubli du dossier car l'IUT est nécessairement doté de ce genre d'outil.
Evaluation des étudiants
Le dossier est très détaillé et décrit un mode de contrôle des connaissances et d'attribution du diplôme strictement conforme à l'arrêté régissant les licences professionnelles. La prise en compte des projets est précisée dans le barème de notation des UE qui en contiennent. Leur poids est équivalent à celui des devoirs surveillés.

Suivi de l'acquisition de compétences
Le suivi de l'acquisition des compétences se fait de façon informelle par l'obtention des UE au premier semestre et par la validation du stage au second semestre. Pour les étudiants en formation classique, le retour du stage se fait par une appréciation du maître de stage qui vient s'ajouter au rapport et à la soutenance. Mais la notion de « compétences » reste liée à l'activité réalisée en entreprise et n'est donc pas formalisée. Les alternants paraissent sur ce point mieux suivis par leur maître d'apprentissage et évalués que les autres étudiants (simple fiche d'évaluation du maître de stage), ce qui est regrettable.
Suivi des diplômés
Le suivi des diplômés se fait par enquête et sondages à l'échelle de la formation, complétés par une étude du BIOIP de l'UPJV. Les enquêtes montrent une bonne insertion proche de 70 % à 12 mois, et 87 % à 30 mois. Les CDI (contrats à durée indéterminée) sont majoritaires avec un taux de 80 % des emplois. Les diplômés s'insèrent tous dans le secteur pour lequel la formation a été mise en place.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Les étudiants s'expriment en fin de période de formation et en fin de période stage en réunion avec le directeur des études. Le conseil de perfectionnement existe et se réunit une fois par an à l'issue du jury. Il rassemble l'ensemble des acteurs et produit un compte-rendu non fourni au dossier. Néanmoins, les dernières conclusions de ce conseil et différents constats ont amené à présenter une évolution de la maquette, détaillée dans le dossier. Ces évolutions portent sur : une mise en valeur plus forte de l'amélioration des performances énergétiques, une intégration des phases de réhabilitation et de maintenance, une mise en place de modules sur la prévention et la sécurité. Ceci prouve l'utilité de ce conseil.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Il s'agit d'une formation professionnalisée bien adaptée à une demande de personnel qualifié dans le secteur de la construction en lien étroit avec les acteurs économiques régionaux.
- La composition de l'équipe pédagogique est équilibrée et diversifiée.
- L'effectif est constant et satisfaisant au regard de l'attractivité de la formation.
- Les évolutions technologiques sont bien intégrées par la formation, en partenariat avec la recherche.
- La présence des professionnels et l'autoévaluation permettent une bonne dynamique d'évolution.

Points faibles :

- La formation n'a pas de politique de communication affirmée surtout en dehors de l'ancienne région Picardie.
- La formation présente une faible diversité de l'origine des étudiants et n'accueille pas suffisamment d'étudiants en provenance de L2.
- L'approche pédagogique différenciée entre formation classique (cours + stage) et alternance (en particulier, modalité du projet tuteuré pour les alternants).

Avis global et recommandations :

La LP *Choix constructifs à qualité environnementale* est une bonne formation professionnalisée grâce aux liens étroits qu'elle entretient avec les acteurs économiques régionaux. Elle est bien encadrée, avec un ensemble équilibré d'intervenants académiques, dont une majorité d'enseignants-chercheurs, et un panel diversifié d'intervenants professionnels. Le semestre de formation académique est bien géré, le semestre en immersion professionnelle gagnerait à être mieux suivi pour les étudiants en formation classique.

L'insertion est très correcte et se fait en quasi-totalité dans le domaine professionnel concerné, où la demande de personnels compétents est en croissance. Une évolution concertée entre les acteurs de la formation est proposée dans le dossier pour renforcer ce point. Mais la concurrence à l'échelle de la grande région se fait de plus en plus pressante.

Il conviendrait donc de renforcer la communication sur cette LP originale au-delà de son territoire traditionnel.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation

LICENCE PROFESSIONNELLE CHOIX CONSTRUCTIFS A QUALITE ENVIRONNEMENTALE

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-LP180013259-018631-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'IUT d'Amiens à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le Directeur, les responsables de formation et moi-même tenons à vous signaler que nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**

A blue ink signature of Mohammed BENLAHSEN is written over a circular official stamp of the University of Picardie Jules Verne, Amiens. The stamp features the university's name and a central emblem.

Mohammed BENLAHSEN